



Licenciement economique abusif

Par **danicomman**, le **26/09/2009** à **12:47**

Bonjour,

Mon amie a fait l'objet d'un licenciement economique au mois de juin 2009 .

Elle travaillait en cdi depuis 2ans dans une petite entreprise de 4 salariés ou celle-si abritait sur deux niveaux un magasin de vente d'appareil photo en bas et un magasin de location de film video et cybercafé en haut, le tout appartenant et géré par le même patron.

Mon amie etait seule responsable de l'espace video locatif et du cybercafé tandis que les trois autres employés etaient vendeur en appareil photo.

Selon le motif du licenciement de mon amie, l'espace de location video ne permettant plus de subvenir seule a son fonctionnement (renouvellement de films + salaire de mon amie) le patron decida d'arreter cette activité, n'etant plus rentable pour son entreprise.

Le licenciement economique fut donc choisi et mon amie a opté pour une convention de reclassement personnalisé.

Le 25 septembre 2009, 3 mois apres, nous avons été choqué de constater que sur les offres d'emploi de l'ANPE (pole emploi), l'entreprise en question était a la recherche d'un employé en tant que vendeur pour appareil photo.De plus aucune qualification specifique n est exigé.

Nous avons l'impression d'avoir été victime d'un licenciement abusif, lors de l'entretien prealable du licenciement avec le patron, aucune demarche de reclassement n'a été évoqué par celui-ci, laissant sous entendre que l'entreprise ne pouvait plus assurer financièrement un 4eme salarié.

Pourtant 3mois apres ce licenciement economique une recherche d' un 4eme employé en tant

que vendeur avec possibilité de formation pour un cdi a temps plein est apparu.

Nous avons l'impression que ce patron n'a pas été honnête envers mon amie et a profité de son espace de location vidéo à elle mal pour se débarrasser de celle-ci.

Y-t-il faute de la part de ce patron ? Des dommages peuvent-ils être réclamés ?

En vous remerciant.

Par **agostino**, le **15/12/2009** à **21:39**

Bonsoir,

Je suis dans un peu le même cas que ton amie, j'ai été victime du même genre de malhonnêteté de la part de mon ancien employeur!! Peux-tu me dire ce qu'a fait ton amie et si il y a eu une solution.

Merci d'avance.